

## ACCES CIRCUIT

Jeudi à partir de 15h30 jusqu'à 19h00 puis gardiennage.  
Vendredi à partir de 8h00.

⚠️ Après ces horaires, vous stationnerez dans une zone d'attente.

Les concurrents doivent quitter l'enceinte au plus tard le dimanche à 20h.

Pour toute demande dérogatoire raisonnable, vous rapprocher du secrétariat 04 66 37 11 37 puis touche 9.

## STAND

1 emplacement est attribué au compétiteur en Superkart. **Si vous souhaitez le partager**, vous devez le préciser sur l'engagement ou par email (sans autre demande) à [contact@trophee-endurance.fr](mailto:contact@trophee-endurance.fr)

LOCATION (Module Sportif (face au paddock) / Admin TTE)  
Jeudi à partir de 16h00 à 19h00 et Vendredi à partir de 8h00.

### PAIEMENT

=> Tarifs : 530 € TTC / Stand : Dim. 12x5 m.

DISPONIBILITE des CLES à l'ACCUEIL du CIRCUIT  
(Proche du Podium/Chrono)

Jeudi de 16h00 à 19h00 / Vendredi à partir de 8h00.

- Sur présentation d'un RECU du TTE

- Contre CAUTION de 500 € (Empreinte CB uniquement)

⚠️ Aucune voiture personnelle ne sera tolérée derrière les stands.

## ESSAIS PRIVÉS

Vendredi à partir de 10h30 jusqu'à 10h50 et de 14h35 à 15h00

=> Duo des Séances : 2 X 20 mn soit 40 mn : 110 € TTC

⚠️ Tickets à retirer au Module Sportif / Admin. TTE

## LICENCES acceptées

Licence Nationale ou internationale

\*Les pilotes étrangers qui n'ont pas de Licence Internationale doivent présenter une attestation de leur ASN pour les autoriser.

## TRANSPONDEUR

=> Tarif suivant accord FFSA Superkart Location : 30 €  
CHRONOLEC Protime ELITE

Pour la location de transpondeur venir au box FFSA n°30 avec 30€ en cash ou chèque et votre licence en caution.

Le contrôle technique sera situé au box N°30 dernier box avant le pré grille.

## MUTUALISATION des DOMMAGES

Est un service proposé par le TTE pour couvrir les risques de dommages matériels faits aux installations du circuit et de la piste lors des EP, EQ ou des courses et à souscrire sur place avant le départ physique du meeting.

=> Sprint : 80 € TTC / Endurance : 100 € TTC

Franchise : 400 € à la charge du souscripteur

Montant maximum remboursé : 2 500 € HT

## POINT RESTAURATION

**Restaurant LE SCRATCH** Ouvert le MIDI seulement / Cuisine traditionnelle.

Tél. 04 66 37 11 37 (Réservation possible)

## VERIFICATIONS

SUPER-KART	V 14h00 à 17h00		
------------	-----------------	--	--

Le contrôle technique sera situé au box N°30 dernier box avant le pré grille.

Pour la location de transpondeur venir avec 30€ en cash ou chèque et votre licence en caution.

Les listes des '**Autorisés**' seront remises au Collège dans les délais obligatoires. Tous les pilotes et voitures qui ne seront pas présentés aux vérifications seront "sous réserve" d'acceptation du Collège. Au-delà des horaires, application du Règlement Sportif TTE / Art.6.1 et 6.2 pouvant aller jusqu'à l'annulation des Temps de qualifications.

## NIVEAU SONORE

Vend. : Valeur maxi 97 dB

Sam. / Dim. : Valeur maxi 100 dB

À tout moment, la préfecture peut interrompre le meeting.

**Pas de bruit entre 22h00 et 8h00. SVP**

## CLOTURE ENGAGEMENTS

VENDREDI 28/04/2022

Au-delà de cette date, application du Règlement Sportif / Art.4.1 et approbation de l'organisateur.

## DUNLOP

Toutes les commandes de pneumatiques devront être passées avant le 24/04/2022 auprès de KARTING PARADISE M CRAMER

Au-delà de cette date, DUNLOP fera le maximum pour garantir vos commandes. De par la crise sanitaire, les approvisionnements et les délais de livraison ont été allongés.

## DANIELSON

Equipements et Pièces

Tél. 03 86 21 22 55 (Etienne).

## SHOP-RACING

Equipements Radio

Tél. 06 61 54 19 07 (Joseph Hervé)

Tout concurrent certifié avoir pris connaissance ou doit se renseigner de toutes les Notes d'Informations et/ou Techniques émises.